

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE BOHUI GNOUPKO PATRICE » en abrégé « E.B.G.P »

Siège Abidjan, Port-bouet, Abidjan dans la commune de Port-Bouet quartier Gonzagueville, derrière le collège atlantique en face de la boutique OMO lot 1110/1111, ilot 78, 00 BP cel :05 55 52 44 33, Lot 1110/1111, Ilot 78

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE BOHUI GNOUPKO PATRICE » en abrégé « E.B.G.P »

Objet : • Le transport public de personnes et de marchandises

- Vente de véhicules ;
- Mécanique automobile ;
- Commerce général ;
- Transfert électronique
- Fourniture de bureau;
- Pièces de rechanges automobile
- Import –export ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, Abidjan dans la commune de Port-Bouet quartier Gonzagueville, derrière le collège atlantique en face de la boutique OMO lot 1110/1111, îlot 78, 00 BP cel :05 55 52 44 33, Lot 1110/1111, Ilot 78

Dirigeant(s) M BOHUI GNOUPKO PATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00028 du 04/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00387/GTCA/RC/2023 du 04/01/2023

